

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 26 avril 2013
(convocation du 15 avril 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Avril Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÛZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. HERITIE Michel, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZÉAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice jusqu'à 12h20
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude jusqu'à 10h05
M. FREYGEFOND Ludovic à Mme BOST Christine à compter de 12h00
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÛZERE Jean-Marc
M. GUICHARD Max à M. OLIVIER Michel
Mme ISTE Michèle à M. GALAN Jean-Claude
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10h00 et à partir de 12h20
M. SAINTE-MARIE Michel à M. TRIJOLET Thierry
Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. HERITIE Michel
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis jusqu'à 10h20
M. MAURRAS Franck à M. TURON Jean-Pierre jusqu'à 10h40 et à partir de 12h30
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard
Mme BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques à compter de 12h00
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme BONNEFOY Christine à partir de 11h45

M. BRUGERE Nicolas à M. BOUSQUET Ludovic à compter de 12h25
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne
M. CAZENAVE Charles à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 10h10
Mme COLLET Brigitte à Mme LIRE Marie Françoise
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel à compter de 12h00
Mme DELATTRE Nathalie à M. DAVID Jean-Louis à compter de 12h10
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h40
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément à compter de 12h25
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude à compter de 11h50
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à compter de 12h00
M. REIFFERS Josy à M. DAVID Yohan
M. SIBE Maxime à Mme SAINT-ORICE Nicole

LA SEANCE EST OUVERTE

**Aquitanima - Salon international de l'élevage, du matériel et de la génétique du
18 au 20 mai 2013 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention -
Décision - Autorisation**

Monsieur SOUBIRAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le salon Aquitanima a été créé en 1996 dans le cadre du salon de l'Agriculture Aquitaine, à la demande des responsables professionnels et des éleveurs d'Aquitaine.

Ce salon annuel, soutenu par les professionnels, les collectivités territoriales et les divers partenaires de la filière est unanimement reconnu comme le premier carrefour technique et commercial de l'élevage et de la génétique bovine du grand sud-ouest européen.

Pour sa part, la Communauté Urbaine a soutenu cette manifestation par une subvention à hauteur de 7 000 €, puis de 7 650 € en 2005 et 8 000 € de l'année 2007 à 2012.

Cette manifestation est une occasion pour les éleveurs présents de bénéficier de services sur les points suivants :

- confrontation et évaluation de leur savoir-faire génétique par le biais de concours de haut niveau,
- rencontres entre partenaires, fournisseurs et exposants au salon,
- communication et information à destination du grand public,
- mise en place d'un programme international, grâce à l'appui de l'Agence Interco et à l'animation réalisée par les acteurs de la génétique bovine d'Aquitaine.

Ainsi, en 2012, malgré la crise économique, sur 206 professionnels, 91 participants provenaient de 10 pays différents (Espagne, Belgique, Portugal, Bulgarie, Irlande, Australie et Amérique Latine). Leur objectif est d'apprendre à connaître les différentes races, d'appréhender les conditions nécessaires à la bonne gestion d'un élevage, d'aborder la problématique de l'alimentation, l'adaptabilité de l'animal aux conditions de pays différents, d'acheter des animaux ou de la semence et enfin de promouvoir les différentes races auprès des distributeurs.

Il est à signaler que la collaboration avec l'Espagne (régions de Cantabrie, Castilla et Leon, Basque et Salamanque) se renforce chaque année avec le souhait que puisse s'exprimer des prises de positions communes entre professionnels sur la future politique agricole commune (PAC).

Par ailleurs, pour la 4^{ème} fois, un challenge aquitain de jugement de bétail a été organisé en collaboration avec les professionnels. Il a regroupé plus d'une trentaine de lycéens et

enseignants de lycées agricoles d'Aquitaine qui se sont investis dans cette organisation, lui assurant ainsi son plein succès.

Cette manifestation, qui bénéficie d'installations de grande qualité depuis 2005, avec une halle de 8 000 m², permet d'accueillir les animaux dans de parfaites conditions et conforte la position de ce salon au niveau national et international.

Pour l'année 2013, comme l'an passé, des animaux en provenance de la péninsule de race blonde d'Aquitaine et Limousine, auxquels s'ajouteront les races bazadaise et charolaise, seront accueillis et participeront aux différents concours.

Les outils de communication qui couvriront cet évènement sont le Mag Aquitanima, des radios locales et étrangères, des forums qui permettront aux partenaires et exposants d'informer leurs clients sur leurs services et leurs actions.

L'objectif pour l'année 2013 est de faire de Bordeaux et de l'agglomération bordelaise, un point de rencontres privilégiées du grand sud européen pour les organisations professionnelles agricoles et rurales et les délégations étrangères invitées. Au regard de l'évolution de la participation à ce salon, le nombre de visiteurs attendu devrait se situer au-delà des 305 000 atteints l'an passé.

Notre établissement public qui contribue depuis 1996 à l'organisation de ce salon, est sollicité pour renouveler son soutien financier à même hauteur qu'en 2012, soit 8 000 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel H.T s'élevant à 280 050 €, développés dans le tableau ci-après :

DEPENSES	€ H.T	RECETTES	€ H.T
Bovins	48 820	Cotisations	1 800
Animation	31 730	Divers	1 700
Communication	46 250	Partenariat	30 000
Frais généraux	49 000	Stands	12 000
International	59 020	Salon Agriculture	30 000
Frais techniques	45 230	Subventions :	
		- CRA	140 000
		- CG33	10 000
		- CUB	8 000
		- CG24	2 700
		- CG40	5 850
		- CG47	3 000
		- CG64	8 000
		- CR Limousin	15 000
		- CR Midi Pyrénées	10 000
		- CR Poitou Charentes	2 000
TOTAL	280 050	TOTAL	280 050

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le règlement d'intervention relatif aux manifestations à vocation économique adopté par le Conseil de Communauté le 25 mai 2012,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT l'intérêt de cette manifestation pour l'ensemble des filières agro-alimentaires et élevage, les compétences de notre établissement public en matière d'activités agro-alimentaires, mais également la notoriété acquise au fil des ans par le salon Aquitanima en matière de génétique bovine, facteur d'attractivité pour la métropole régionale,

DECIDE

Article 1 : l'attribution d'une subvention de 8 000 € à l'association Aquitanima pour la réalisation du salon Aquitanima qui se déroulera du 18 au 20 mai 2013, au Parc des Expositions de Bordeaux Lac.

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est habilité à signer la convention ci-annexée fixant les conditions de règlement de la subvention précitée.

Article 3 : la dépense correspondante sera réglée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 92, CRB BD00

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 avril 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
13 MAI 2013**

PUBLIÉ LE : 13 MAI 2013

M. CLAUDE SOUBIRAN